

## FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ – ‘RIGID GROUT A’

### SECTION 1. IDENTIFICATION

---

<b>Identificateur du produit</b>	‘Rigid Grout A’
<b>Autres moyens d’identification</b>	Coulis chimique, résine de polyuréthane
<b>Usage recommandé</b>	Utilisation industrielle, utilisation professionnelle uniquement
<b>Restrictions d’utilisation</b>	Aucune connue
<b>Identificateur du fournisseur</b>	Multiurethanes Ltée. 5245 rue Creekbank, Mississauga, ON L4W 1N3
<b>Numéro de téléphone d’urgence</b>	1-800-663-6633

### SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

---

<b>Classification SGH</b>	Toxicité aiguë - Catégorie 4 – Oral Toxicité aiguë - Catégorie 4 – Dermique Irritation des yeux — Catégorie 2 Toxicité pour certains organes cibles – Expositions répétées – Catégorie 2 Aquatique chronique - Catégorie 3
---------------------------	--

**Mentions d’avertissement sur l’étiquette**

Pictogrammes de danger



Mot indicateur

Danger

Déclarations de danger

Provoque une irritation cutanée/oculaire.  
Peut causer des symptômes allergiques ou asthmatiques

### Conseils de prudence

ou des difficultés respiratoires si inhalé.  
Peut provoquer une réaction allergique cutanée.  
Porter un équipement de protection approprié.  
Éviter de respirer les fumées/buées/vapeurs.  
Se laver les mains et peau exposée après manipulation.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver à l'eau avec du savon. Consulter un médecin.  
EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin.  
EN CAS D'INHALATION : Emmener la personne à l'air frais. Consulter un médecin,

### **Autres dangers**

Non disponible

## **SECTION 3. COMPOSITION/RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS**

---

Dénomination chimique	N° CAS	Concentration	Noms courants/synonymes
Polyéther Triol	25791-96-2	<85%	Non disponible
Di éthylène glycol	111-46-6	<10%	Non disponible
Éthylène glycol	107-21-1	<5%	Non disponible

### **Notes**

Non disponible

## **SECTION 4. PREMIERS SECOURS**

---

### **Inhalation**

Amener la victime à une zone exempte de risque d'exposition supplémentaire. Consulter un médecin.

### **Contact avec la peau**

Retirer les vêtements contaminés. Laver la zone affectée avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin.

### **Contact avec les yeux**

Rincer avec précaution à l'eau tiède pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières ouvertes. Consulter un médecin.

### **Ingestion**

Laver la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, demander à la victime de se pencher en avant, en plaçant la tête entre les jambes, pour l'empêcher respirer dans les vomissures. Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien donner, par voie

orale, à une personne inconsciente. Consulter un médecin.

**Principaux symptômes et effets (aigus ou retardés)**

Provoque des irritations de la peau et des yeux. Peut provoquer des symptômes d'allergies ou d'asthme, ou des difficultés respiratoires en cas d'inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut provoquer des lésions aux organes en cas d'exposition par inhalation prolongée ou répétée.

**Soins médicaux immédiats et traitements particuliers**

Si exposé ou concerné, consulter un médecin.

---

## SECTION 5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

**Agents extincteurs appropriés**

Employer n'importe quel agent anti-incendie approprié pour les matériaux environnants, tels que de l'eau pulvérisée, de la neige carbonique ou une poudre extinctrice.

**Agents extincteurs inappropriés**

Non disponible

**Risques spécifiques posés par le produit chimique**

Utiliser de l'eau pour refroidir les contenants exposés au feu.

**Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers**

Un équipement d'urgence complet avec un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet devrait être utilisé par les pompiers.

---

## SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

Ne pas laisser entrer en contact avec les yeux ou la peau. Ne pas respirer les fumées, le brouillard ou les vapeurs. Utiliser des équipements de protection individuelle (ÉPI) appropriés. Évacuer la zone dangereuse. Fournir une protection adéquate aux

équipes de nettoyage.

**Méthodes de confinement et de nettoyage**

En cas de fuite ou de déversement mineur, utiliser des absorbants ordinaires. Confiner le déversement pour éviter la propagation dans les drains, les égouts, l'approvisionnement en eau ou le sol.

## SECTION 7. MANIPULATION ET STOCKAGE

---

**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Utiliser uniquement dans des zones bien ventilées. Portez un équipement de protection approprié pendant la manipulation. Évitez de respirer les vapeurs ou les brumes. Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Tenir à l'écart de la chaleur extrême et de la flamme. Tenir à l'écart des incompatibles. Garder les récipients fermement fermés lorsqu'ils ne sont pas utilisés. Bien se laver après la manipulation.

**Conditions pour un stockage sans risque**

Conserver dans un endroit sec et frais.

## SECTION 8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

---

**Paramètres de contrôle**

Non disponible

**Contrôles d'ingénierie appropriés**

Des stations de lavage oculaire de secours et des douches d'urgence doivent être installées à proximité de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, notamment dans les espaces confinés. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.

**Mesures de protection individuelle**

Des équipements de protection respiratoire sont requis si les concentrations dépassent les limites d'exposition recommandées. Il est recommandé d'utiliser des respirateurs approuvés par le NIOSH. Porter des gants de protection contre les produits chimiques (impermeables), des bottes, des tabliers et des gants longs pour empêcher un contact prolongé ou répété avec la peau. Porter des lunettes protectrices contre les agents chimiques en tout temps lors de la manipulation

de cette substance.

## SECTION 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

---

<b>Apparence</b>	Liquide clair
<b>Odeur</b>	Légère
<b>Seuil d'odeur</b>	Non disponible
<b>pH</b>	Non disponible
<b>Point de fusion/point de congélation</b>	Non disponible
<b>Point d'ébullition initial/plage d'ébullition</b>	Non disponible
<b>Point d'éclair</b>	150-260 ° C coupe ouverte
<b>Taux d'évaporation</b>	Non disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Non disponible
<b>Limites d'explosivité supérieure/inférieure d'inflammabilité/explosion</b>	Non disponible
<b>Tension de vapeur</b>	Non disponible
<b>Densité de vapeur</b>	Non disponible
<b>Densité relative</b>	1.05
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Légèrement soluble
<b>Solubilité dans d'autres liquides</b>	Non disponible
<b>Coefficient de partage, n-octanol/eau</b>	Non disponible

<b>Température d'auto-inflammation</b>	Non disponible
<b>Température de décomposition</b>	Non disponible
<b>Viscosité</b>	200-250 cps

## SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

---

<b>Réactivité</b>	Aucune dans des conditions normales.
<b>Stabilité chimique</b>	Stable dans les conditions de stockage et de manipulation recommandées (voir section 7).
<b>Possibilité de réactions dangereuses</b>	Non disponible
<b>Conditions à éviter</b>	Aucune dans des conditions normales.
<b>Substances incompatibles</b>	Oxydants forts, alcalis forts
<b>Produits de décomposition dangereux</b>	À des températures élevées et en cas d'incendie : monoxyde de carbone, oxydes de nitrogène, cyanure d'hydrogène, dioxyde de carbone, fumée dense et noire, isocyanate, acide isocyanique, autres composés non déterminés.

## SECTION 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

---

<b>Toxicité aiguë</b>	Non disponible
<b>Données toxicologiques DL50 et CL50</b>	Non disponible
<b>Corrosion/irritation de la peau</b>	Une irritation peut se produire.
<b>Lésions oculaires graves/irritation</b>	Une irritation peut se produire.

<b>Sensibilisation des voies respiratoires ou de la peau</b>	Une irritation peut se produire.
<b>Mutagénicité sur les cellules germinales</b>	Non disponible
<b>Tératogénicité</b>	Non disponible
<b>Cancérogénicité</b>	Non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique)</b>	Non disponible
<b>Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée)</b>	Non disponible
<b>Toxicité pour la reproduction</b>	Non disponible
<b>Risque d'aspiration</b>	Non disponible
<b>Symptômes/lésions après inhalation</b>	Une irritation peut se produire.
<b>Symptômes/lésions après contact avec la peau</b>	Une irritation peut se produire.
<b>Symptômes/lésions après contact avec les yeux</b>	Une irritation peut se produire.
<b>Symptômes/lésions après ingestion</b>	Une irritation peut se produire.
<b>Symptômes chroniques</b>	Non disponible

## SECTION 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

---

**Écotoxicité** Non disponible

<b>Persistance et dégradabilité</b>	Non disponible
<b>Potentiel de bioaccumulation</b>	Non disponible
<b>Mobilité dans le sol</b>	Non disponible
<b>Autres effets nocifs</b>	Éviter le rejet dans l'environnement.

### SECTION 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

---

<b>Moyens d'élimination</b>	Ce produit doit toujours être éliminé en conformité avec les réglementations locales, provinciales, fédérales ou nationales. Les règlements en vigueur peuvent varier d'une région à l'autre. La responsabilité de la caractérisation des déchets et du respect des lois en vigueur incombe exclusivement au producteur des déchets.
-----------------------------	--

### SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

---

<b>Données réglementaires</b>	<b>N° UN</b>	<b>Désignation UN officielle pour le transport</b>	<b>Classe de danger pour le transport</b>	<b>Groupe d'emballage</b>
Non réglementé	Non applicable	Non applicable	Non applicable	Non applicable

<b>Précautions spéciales</b>	Non applicable
<b>Risques pour l'environnement</b>	Se reporter à la section 12.
<b>Transport en vrac</b>	Non applicable

### SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

---

<b>Statut OSHA</b>	Dangereux, irritant
--------------------	---------------------



<b>Statut TSCA</b>	Tous les composants de ce produit sont répertoriés dans l'inventaire TSCA.
<b>Quantité à déclarer CERCLA</b>	Non applicable
<b>SARA Titre III Section 302</b>	Substance extrêmement dangereuse - Aucune.
<b>SARA Titre III Section 311/312</b>	Catégories de danger - Risque aiguë pour la santé, Risque chronique pour la santé.
<b>SARA Titre III Section 313</b>	Produits chimiques toxiques - Éthylène glycol
<b>Statut RCRA</b>	Il est de la responsabilité de l'utilisateur du produit de déterminer, au moment de l'élimination, si un matériau contenant le produit ou des dérivés du produit doit être classé comme étant un déchet dangereux.
<b>Classification SIMDUT</b>	Toxicité aiguë - Catégorie 4 – Oral Toxicité aiguë - Catégorie 4 – Dermique Irritation des yeux — Catégorie 2 Toxicité pour certains organes cibles – Expositions répétées – Catégorie 2 Aquatique chronique - Catégorie 3
<b>Classification GNAMU</b>	156

## SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

---

<b>Date de la dernière révision</b>	27 septembre 2017
-------------------------------------	-------------------